

ment optimiste. Des rapports indiquent que le programme sera très mal accepté au Manitoba et en Alberta et qu'il aura peut-être plus d'effet dans les grandes terres à blé de la Saskatchewan. Les statistiques du Bureau fédéral indiquent que les fermiers vont commencer environ 18 millions d'acres; ainsi si le chiffre de 15 millions est atteint, cela signifie une réduction nette de sept millions d'acres.

Le plan du ministre, qui consiste à transformer 20 millions d'acres en jachères d'été et deux millions d'acres en fourrage, semble manquer de réalisme et de prévoyance. Mes critiques ne seront pas aussi vives pour la proposition relative au fourrage. Cela semble être un programme utile. Le programme nous permettra peut-être d'écouler notre blé, mais à quel prix! A cause de la manière dont le surplus de blé est réparti partout dans les Prairies, beaucoup de fermiers n'en auront toujours que très peu à vendre, alors qu'il en restera à d'autres de grandes quantités. D'après les explications du ministre, un fermier recevra de l'argent pour mettre ses terres en jachères d'été ou en fourrage et on lui attribuera un quota pour la livraison du blé, en fonction de ce qu'il ne pourra pas récolter.

Dans ces conditions, la seconde partie du programme n'est intéressante que pour les cultivateurs qui disposent d'excédents importants. Il est difficile d'évaluer leur nombre, mais il semble que ce soit le cas d'environ 50 p. 100 des cultivateurs, peut-être un peu plus en Saskatchewan. Les cultivateurs qui n'ont que peu de blé en excédent seraient mieux inspirés en faisant pousser une récolte abondante sur une petite emblavure. C'est ce qui se produit souvent lorsqu'un effort est entrepris en vue de réduire les emblavures; les cultivateurs se livrent alors à une culture plus intensive et récoltent presque autant de boisseaux qu'auparavant. Comme un certain nombre de députés l'ont fait remarquer, ce plan tend à pénaliser les cultivateurs qui ont réduit de leur propre initiative leurs emblavures au cours des dernières années.

Je voudrais maintenant aborder un aspect de la déclaration du ministre auquel on ne semble pas avoir prêté attention. Toutes les déclarations font état d'un quota de huit boisseaux. Le ministre a dit qu'on pourrait prévoir neuf boisseaux pour ceux qui mettraient toute leur terre en jachère et ne récolteraient pas de blé. A cet égard, il semble y aller vraiment à coup sûr, puisque 50 p. 100 des cultivateurs ne disposent pas d'excédents, bien qu'ils cultivent peut-être moins d'acres que les 50 p. 100 qui disposent d'excédents. On ne précise nulle part dans le programme LIFT ou dans les déclarations du ministre que la Commission du blé s'engage à recevoir plus

de huit boisseaux. On a beau chercher le contingent que prévoit le nouveau programme, il semble que le gouvernement ne s'engage pas à manutentionner plus de quelque 300 millions de boisseaux de blé. A raison de 30 millions d'acres de jachères d'été cette année, plus deux millions d'acres en cultures fourragères, plus de 25 p. 100 des jachères d'été de l'an dernier, soit un total de 39 millions d'acres admissibles au contingentement, la quantité de grain que l'on peut livrer totaliserait environ 300 millions de boisseaux si l'on veut accorder un quota de huit boisseaux pour la superficie désignée. Pour diverses raisons, cependant, bien des agriculteurs n'auraient évidemment pas la quantité de blé requise pour atteindre le plein contingent. Même si la superficie en jachères d'été était augmentée et les emblavures réduites, on livrerait quand même moins de blé sous ce régime, car en réduisant leurs emblavures, bien des producteurs n'auraient pas assez de blé pour remplir leur contingent.

Que dire de ce qui échappera au système? Selon le ministre, 375 millions de boisseaux seront exportés cette année. Si 100 ou 150 millions de boisseaux sont écoulés sur le marché intérieur, les prélèvements pourraient atteindre quelque 500 millions de boisseaux. Mais la Commission du blé ne s'engage à accepter que 300 millions de boisseaux de blé, de sorte que les stocks actuels de la Commission pourraient être réduits d'environ 200 millions de boisseaux. Ce serait avantageux pour le gouvernement, mais cela équivaldrait, en réalité, à transférer le fardeau aux agriculteurs.

● (5.30 p.m.)

Cette politique aura comme très grave conséquence pour les cultivateurs de grains de réduire les rentrées d'argent, calculées à raison de \$1.25 le boisseau pour 200 millions de boisseaux, d'environ 250 millions de dollars, même aux prix actuels. Ce ne serait là rien moins qu'un désastre économique pour le cultivateur de grains de l'Ouest et, à vrai dire, pour l'économie globale du grain dans l'ensemble du pays, en particulier si on agit encore de façon aussi brutale.

Même si on consacre deux millions d'acres au fourrage et six millions d'acres de plus que l'an dernier aux jachères d'été, le gouvernement ne versera que 50 ou 55 millions de dollars à l'économie agricole. A moins que le gouvernement ne s'engage à écouler plus de 300 millions de boisseaux sur les marchés d'exportation et sur les marchés nationaux, il me paraît que l'agriculteur de l'Ouest encaissera un coup violent dont les répercussions se feront sentir dans toute l'économie de l'Ouest.